



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE

---

Applicables à partir  
du 1er Avril 2026



**Orabank**  
Bénin

**TARIFS DES PRODUITS ET  
SERVICES OFFERTS À LA  
CLIENTÈLE DES ENTREPRISES,  
ONG ET ASSOCIATIONS**

# PRÉLIMINAIRES

Nos conditions générales de banque sont applicables à toute la clientèle d'Orabank Bénin : personnes physiques et personnes morales.

Ce document vous sera utile pour vos diverses opérations bancaires. Des précisions et informations additionnelles peuvent vous être fournies sur l'ensemble de notre réseau d'agences par les Responsables d'Agence ou les Gestionnaires de compte.

La tarification mentionnée dans la présente brochure est en F CFA sauf précision contraire.

Conformément au Code Général des Impôts en vigueur:

- les commissions mentionnées dans le présent document sont assujetties à la Taxe sur les Activités Financières et Assurance (TAFA) qui est de 10 %. La TAFA (Taxe sur les Activités Financières et Assurance) est reversée aux impôts.
- toutes les opérations de transferts rapides d'argent sont soumises à la TVA (18%).
- les frais de timbre pour tout dépôt sont désormais de 100 F CFA.

Par ailleurs, la tarification des transferts en devises (\*) non éligibles à la couverture BCEAO est libre.

Toutes nos conditions sont susceptibles de modifications qui feront l'objet de communication.

<b>I- LIBELLES SERVICES BANCAIRES</b>	<b>Tarifs 2026</b>
---------------------------------------	--------------------

<b>1.1</b>	<b>Conditions d'ouverture de compte</b>	
<b>1.1.1</b>	<b>Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)</b>	
1.1.1.1	Dépôt à terme sociétés, ONG Associations	1 000 000
1.1.1.1.1	Minimum	Pénalité Remboursement anticipé: 1,5% si le déblocage intervient pendant la première moitié de la durée du placement et 1% si le déblocage intervient après la deuxième moitié de la durée du placement.
1.1.1.1.2	Pénalité en cas de déblocage anticipé	
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (société)-à décliner par type d'instrument	NA
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	0
1.1.1.5	Assurance décès accidentel associé au compte courant	voir Oravie Plus
<b>1.2</b>	<b>Conditions de clôture de compte</b>	
<b>1.2.1</b>	<b>Dépôts à terme société, ONG Associations</b>	Gratuit
<b>1.2.2</b>	<b>Compte d'instruments financiers (société)-à décliner par type d'instrument</b>	NA
<b>1.2.3</b>	<b>Compte courant (Société et Entreprise individuelle)</b>	A la demande du client ou sur l'initiative de la banque
<b>1.2.4</b>	<b>Lettre de clôture juridique</b>	Gratuit
<b>1.2.5</b>	<b>Autres types de clôture de comptes</b>	Gratuit

<b>II-SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE</b>	
--	--

<b>2.1</b>	<b>Gestion de comptes</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Conditions débitrices et frais</b>	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB - 2 points
2.1.1.2	Commission du plus fort découvert	0,08333% min 5 000
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,125% min 5000
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	1% min 50 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1% min 50 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.6.1	Associations et ONG et écoles	2 000
2.1.1.6.2	Entreprise individuelle	5 000
2.1.1.6.3	Sociétés (SA, SARL)	10 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gratuit
<b>2.1.2</b>	<b>Relevé d'identité Bancaire (RIB)</b>	Gratuit
2.1.2.1	Relevés de compte	Gratuit
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	A la demande ( mois en cours)	1 000/page
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	Plus de 3 mois: 1 000/ page
2.1.2.4.1	A la demande de l'administration fiscale	Gratuit
2.1.2.4.2	Relevé quotidien par message Swift MT940 (tarif mensuel)	25 000/ mois
2.1.2.4.3	Relevé quotidien par E-Mail	NA
2.1.2.4.4	Relevé hebdomadaire par E-Mail	NA
2.1.2.4.5	E- Bordereau	1000 HT
2.1.2.4.6	E- Avis	Gratuit
<b>2.1.3</b>	<b>Attestations bancaires</b>	
2.1.3.1	Attestation de solde	50 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement	60 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.3.3.1	Attestation de compte ou d 'ouverture de compte	15 000
2.1.3.3.2	Attestation de société en formation	30 000
2.1.3.3.3	Attestation de bonne relation/ ou de recommandation	50 000
2.1.3.3.4	Attestation de solde aux commissaires aux comptes	50 000
2.1.3.3.5	Attestation d'engagement	50 000
2.1.3.3.6	Attestation de RIB	15 000

2.1.3.3.7	Attestation financière	50 000
2.1.3.3.8	Attestation de confirmation des soldes de comptes	50 000
2.1.3.3.9	Attestation de ressources	50 000
2.1.3.3.10	Attestation de plafond de ligne de crédit	50 000
2.1.3.3.11	Attestation de ligne de crédit	0,25% min 50 000
2.1.3.3.12	Attestation de plafond de caution	50 000
2.1.3.3.13	Attestation de capacité financière	Avec montant : 0,025% min 50 000 Sans montant : 50 000
2.1.3.3.14	Confirmation de solde auditeur	50 000
2.1.3.3.15	Autres attestations	50 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.5	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	NA
2.1.6.2	Autres dépôts	NA
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	NA
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	NA
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés	100/ feuillet
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	3 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	Voir rubrique certification
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	Voir rubrique certification de chèque
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Voir conditions de transferts
2.2.1.2	Chèque de guichet : retrait avec chèque de guichet	5 000/ op.
2.2.1.3	Certification de chèque : émission de chèque	0,1%min 3 000 max 25 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000/ feuillet et 15 000/ chéquier
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	7500 / chéquier. Chéquier détruit après 6 mois de gardiennage.
2.2.1.7.1	Frais de gardiennage de chéquier	3 000/ mois à partir de 3 mois de non retrait
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé<à montant X FCFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Frais à la charge du client. Min 5 000
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais à la charge du client. Min. 10 000
2.2.1.12	Autres types de chèques	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol de moyens de paiement	Voir Oravie plus
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1.1	Carte privative	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	NA
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	NA
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.5	Carte prépayée	Voir offre aux particuliers
2.2.2.1.6	Carte VISA Business : destinée uniquement aux personnes morales	
2.2.2.1.6.1	Validité de la VISA Business	3 ans
2.2.2.1.6.2	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.1.6.3	Retrait GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit

2.2.2.1.6.4	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin	500
2.2.2.1.6.5	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	2% min 2 500/ op
2.2.2.1.6.6	Plafond journalier de retrait	2 000 000
2.2.2.1.6.7	Plafond hebdomadaire de retrait	4 000 000
2.2.2.1.6.8	Achat et paiement sur TPE et sur internet	
2.2.2.1.6.9	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.1.6.10	Achat et paiement sur internet au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.1.6.11	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	2 500 000
2.2.2.1.6.12	Plafond hebdomadaire de paiement sur TPE et internet	5 000 000
2.2.2.1.6.13	Remplacement de la carte	75 000
2.2.2.1.6.14	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.6.15	Assistance clientèle par un opérateur de banque	NA
2.2.2.1.6.16	Délivrance de carte additionnelle	10 000
2.2.2.1.6.17	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	75 000
2.2.2.1.6.18	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.1.6.19	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.1.6.20	Opposition à la carte	
2.2.2.1.6.21	Par le client: perte ou vol	5 000
2.2.2.1.6.22	Modification de contrat ( carte , plafond)	2 000
2.2.2.1.6.23	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.1.6.24	Frais mensuel de gestion de carte ( payable pendant la durée de vie de la carte)	6 250
2.2.2.1.6.25	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	
2.2.2.1.6.26	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.1.6.27	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.1.6.28	Frais de gardiennage: après 3 mois	3 000
2.2.2.1.6.29	Voir les cartes VISA pour personnes physiques à la rubrique 2.2.2 dans les tarifs des produits et services à la clientèle des particuliers.	
2.2.2.1.7	Paiements	
2.2.2.1.7.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.7.2	Hors zone UEMOA	Gratuit
<b>2.2.3</b>	<b>Virements et Prélèvements</b>	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers ( STAR UEMOA)	10 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.7	Virement via PI SPI	Voir conditions en agence
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Création du dossier et exécution des opérations	
2.2.3.1.7.2	Ordre de virement permanent compte à compte dans les livres d'Orabank	
2.2.3.1.7.3	Ouverture de dossier et Commission de traitement	Gratuit
2.2.3.1.7.4	Ordre de virement permanent compte à compte vers une banque de la place	
2.2.3.1.7.5	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.6	Commission de traitement	5 000/ op
2.2.3.1.7.7	Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	10 000/ banque
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	compte à cash : 10 000 (à la charge de l'émetteur) intra groupe- frais fixe : 5 000
2.2.3.2	<b>Prélèvements</b>	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture/ création de dossier	Gratuit

		Bénéficiaire : client Orabank: gratuit Bénéficiaire client autre banque : 5 000/ op.
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	NA
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	NA
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	NA
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5 000
2.2.3.3	<b>Effets de commerce</b>	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	Gratuit
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	NA
2.2.3.3.4	Commission d'endos	5 000
2.2.3.3.5	Intérêt	Max. TBB +3 points
2.2.3.3.6	Port de lettre	1 500
2.2.3.3.7	Frais fixe/ frais de dossier	NA
2.2.3.3.8	Frais de protêt	20 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	Taux initial + 1%/an
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	NA

### III-SERVICES BANCAIRES

3.1	Date de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	Chèque Orabank:j+1 Chèque à compenser:j+3
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque	Virement émis: j-1 Domiciliation d'effets: j-1 Paiement de chèques : j-1
3.1.5	Versement et Retrait d'espèces	Versement d'espèces: J Retrait d'espèces: J
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	E-SCAN (Mise à disposition de Scanneur)	FCFA 25.000 / Mois
3.2.3	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.4	Emission chèque de banque en FCFA	0,1% min 3 000 max 25 000
3.2.5	Emission chèque de banque en autre devises	
3.2.5.1	Emission de chèque	0,40% min 10 000
3.2.5.2	Frais de dossier	5 000
3.2.5.3	Swift	10 000
3.2.5.4	TTHU	0,60% min 100
3.2.5.5	Commission de change	selon conditions du marché
3.2.6	Rejet de chèques	
3.2.6.1	Chèques Orabank et autres banque	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.6.2	Chèque sans provisions	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.7	Demande d'opposition	5 000/ feuillet et 15 000/ chéquier
3.2.8	Incident sur compte (ATD,Saisie-arrêt)	25 000
3.2.9	Protêt	20 000
3.2.10	Frais de circularisation	50 000
3.2.11	Changement de signature	Gratuit
3.2.12	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.13	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.14	Changement de garde de titre	NA
3.2.15	Frais de nantissement	Gratuit
3.2.16	Frais de saisie attribution (ATD)	25 000
3.2.17	Frais de reclassement	Gratuit
3.2.18	Autres types de services bancaires	NA

### IV-SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
-----	--	---------

4.2	Banque en ligne : Abonnement à Oranet	Gratuit
4.2.1	Oranet : Frais mensuel de gestion	1 000
4.2.2	Virement électronique interne via Oranet	Gratuit
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire via Oranet	Virement interbancaire Local personnes morales : FCFA 10 000 ; Virement interbancaire UEMOA personnes morales : FCFA 15 000
4.4	Banque en ligne : Abonnement à Keaz	Gratuit
4.4.1	Oranet : Frais mensuel de gestion	Grandes Entreprises : FCFA 5 000 Petites et Moyennes Entreprises : FCFA 3000
4.4.2	Virement électronique vers un autre établissement bancaire via Keaz	Virement interbancaire Local personnes morales : FCFA 5 000 ; Virement interbancaire UEMOA personnes morales : Transaction FCFA 5 000; Swift FCFA 10 000
4.4.3	Paiement de masse (Paiements multiples via MOOV à partir de compte bancaire)	- 0,30% opération effectuée par le client lui-même. - 0,45% opération effectuée par la banque pour le compte du client.
4.5	Services SMS : Oramobile	Option B : 5 000/an Alertes SMS à toute opération + Solde tous les lundis . Prélèvement unique
4.6	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.7	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit, disponible pour les 6 derniers mois

#### V-GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	5 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000
5.7	Forfait chèque impayé < à montant X FCFA (montant à préciser)	NA
5.8	Certificat de non-paiement	5 000
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	
5.9.1	Frais de rejet	
5.9.2	Frais pour insuffisance de provisions	10 000
5.9.3	Chèque émis en infraction interdit bancaire	20 000

#### VI-OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	NA
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	NA
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NA
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	NA
6.5	Relevé mensuel	NA
6.6	Relevé de titres à la demande	NA
6.7	Autres types d'opérations sur titres	NA

#### VII-OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque	
7.1.1	Achat de billets de banque en Euro	Gratuit
7.1.2	Vente de Billets de banque en Euros	2% min. 1 000

7.1.3	Achat et vente de billets de banque autres devises	2% min 1 000
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	NA
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	NA
<b>VIII-OPERATIONS DE CREDIT</b>		
8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB [1]+Marge)	TBB+4
8.1.1	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	
8.1.1.1	Découvert ponctuel	
8.1.1.2	Taux	TBB + 5 Points
8.1.1.3	Commission du plus fort découvert	0,0833%
8.1.1.4	Commission de mouvement	0,0125% min. 5 000
8.1.1.5	Pénalité de dépassement d'autorisation	1%min. 10 000
8.1.1.6	En cas d'impayé	TBB + 6 Points
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	
8.1.2.1	Taux	TBB + 5 points
8.1.2.2	Commission du plus fort découvert	0,08333% min 5000
8.1.2.3	Commission de mouvement	0,0125% min. 5 000
8.1.2.4	Pénalité de dépassement d'autorisation	1%min. 10 000
8.1.2.5	En cas d'impayé	Taux + 2 Points
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	
8.1.3.1	Taux	TBB + 4 points
8.1.3.2	Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.3.3	Remboursement anticipé	2% du montant restant dû
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge) : Avances / Crédit Spot/ Crédit Relais	
8.1.4.1	Taux	TBB + 4 points
8.1.4.2	Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.4.3	Remboursement anticipé	2% du montant restant dû
8.1.4.4	Prorogation d'échéance	Taux initial + 1 point
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	
8.1.5.1	Taux	TBB + Prime de risque
8.1.5.2	Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.5.3	Remboursement anticipé	2% du montant restant dû
8.1.5.4	Retard de paiement	1% de l'échéance impayée
8.1.5.5	Pénalité de paiement	Calculer en fonction du nombre de jours sur l'échéance impayée
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	NA
8.1.6.2	Immobilier	NA
8.1.7	Financement en devises	NA
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	NA
8.1.9	Autres financements en devises	NA
8.1.10	Escompte d'effet de commerce ( par type d'effet)	
8.1.10.1	Avalisé	
8.1.10.1.1	Taux	TBB + 1 point
8.1.10.1.2	Frais de dossier	0,5% min 50 000
8.1.10.2	Non avalisé	
8.1.10.2.1	Taux	TBB + 3 points
8.1.10.2.2	Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.10.3	Prorogation d'échéance : non avalisé	
8.1.10.3.1	Taux	Taux initial + 2 points
8.1.10.3.2	Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.10.3.3	En cas d'impayé	Pénalité 2% / mois
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir) :	voir Rubrique découvert ponctuel
8.1.11.1	Taux	

8.1.11.2	Commission du plus fort découvert	voir Rubrique découvert ponctuel
8.1.11.3	Commission de mouvement	
8.1.11.4	Pénalité de dépassement d'autorisation	
8.1.11.5	Pénalité de dépassement d'autorisation	
8.1.12	<b>Prêt de consolidation de découvert</b>	
8.1.12.1	Taux	Taux initial + 2 points
8.1.12.2	Frais de dossier	1% min. 100 000
8.1.12.3	Remboursement anticipé	
8.1.12.4	Retard de paiement	1% de l'échéance impayée
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	
8.2	<b>Crédits par signature</b>	
8.2.1	<b>Caution sur marchés</b>	
8.2.1.1	Frais de dossier	1% min. 50 000
8.2.1.2	Port de lettre	500
8.2.1.3	Commission	0,75%/ trim. Civ. Ind. Min. 50 000
8.2.1.4	Modification de caution sollicitée par le client	20 000
8.2.1.5	Prorogation d'échéance	
8.2.1.5.1	Frais de dossier	1% min. 50 000
8.2.1.5.2	Commission	0,75%/ trim. Civ. Ind. Min. 50 000
8.2.2	<b>Cautions fiscales et douanières</b>	1% min. 50 000
8.2.3	<b>Aval de traites</b>	0,75%/ trim. Civ. Ind. Min. 50 000
8.2.3.1	Frais de dossier	1% min. 50 000
8.2.3.2	Port de lettre	500
8.2.3.3	Commission	0,75%/ trim. Civ. Ind. Min. 50 000
8.3	<b>Opérations connexes aux opérations de crédits</b>	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	NA
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	NA
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	1 000/ page
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	NA
8.3.6	Demande de décompte	
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	1% échéance impayée
8.3.9	Commission d'engagement	0,75%/trim. Civ. Ind.
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	1% min. 100 000
8.3.11	Frais et commissions d'escompte	Voir ci-dessus
8.3.12	Cautions et avals	

## IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	<b>Encaissement chèque et effet en devises</b>	
9.1.1	<b>Euro</b>	
9.1.1.1	Frais de dossier	5 000
9.1.1.2	Commission de transfert*	0,4% min.25 000
9.1.1.3	Taxe	0
9.1.1.4	Frais swift	10 000
9.1.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	NA
9.1.2	<b>Autres devises</b>	
9.1.2.1	Frais de dossier	5 000
9.1.2.2	Taxe	0
9.1.2.3	Frais swift	10 000
9.1.2.4	Frais liés à l'autorisation de change	NA
9.2	<b>Autres types d'opérations avec l'étranger</b>	
9.2.1	<b>Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA</b>	
9.2.2	<b>Chèques reçus par la compensation régionale</b>	
9.2.3	Frais d'encaissement	
9.2.4	Frais de manipulation	
9.2.5	Frais de dossier	15 000
9.2.6	Commission de transfert : chèques et effets reçus hors UEMOA	0,40% min 10 000
9.2.7	Frais de Swift	10 000
9.2.8	Frais de port de lettre	Gratuit

9.2.9	Frais sur chèque en souffrance	
9.2.10	Frais fixe d'impayés	
9.3	Transferts	
9.3.1	Transferts zone UEMOA	
9.3.1.1	Hors Réseaux ORABANK	
9.3.1.1.1	Commission de transfert	10 000
9.3.1.1.2	Swift	10 000
9.3.1.1.3	Frais de dossier	5 000
9.3.1.1.4	E-swift	Gratuit
9.3.1.2	A l'intérieur du Réseau ORABANK (WeCollect)	
9.3.1.2.1	Commission de transfert	10 000
9.3.1.2.2	Swift	Gratuit
9.3.1.2.3	E-swift	Gratuit
9.3.2	Transferts hors zone UEMOA (*)	
9.3.2.1	Commission de transfert	0,40% min. 10 000
9.3.2.2	Swift	10 000
9.3.2.3	E-swift	Gratuit
9.3.2.4	Frais de dossier	5 000
9.3.2.5	TTHU	0,60% min. 100
9.3.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
9.3.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	
9.3.4.1	Transferts reçus de l'étranger payable en Euros et autres devises chez les confrères ou mise à disposition	
9.3.4.2	Commission de paiement	0,25% min 2 500
9.3.4.3	Commission de change	0,20% min. 3 000
9.3.4.4	Frais de dossier	10 000
9.3.4.5	Swift	1 500
9.4	Opérations documentaires	
9.4.1	Remise documentaire import	
9.4.1.1	Frais de dossier	25 000
9.4.1.2	Commission d'acceptation	25 000
9.4.1.3	Droit de timbre	0
9.4.1.4	Avis de sort	15 000
9.4.1.5	Commission d'encaissement	0,3% min. 10 000
9.4.1.6	Commission de transfert	0,4% min 25 000
9.4.1.8	Swift	10 000
9.4.1.9	E-swift	Gratuit
9.4.1.10	Commission d'impayé.	20 000/mois
9.4.1.11	Commission de renvoi	50 000
9.4.1.12	Frais DHL	40 000
9.4.1.13	Annulation de la remise documentaire	
9.4.1.14	commission d'annulation	50 000
9.4.1.15	Frais de dossier	25 000
9.4.1.16	Frais de renvoi	40 000
9.4.2	Remise documentaire export	
9.4.2.1	Frais de dossier	25 000
9.4.2.2	Commission d'encaissement	30 000
9.4.2.3	Commission de paiement	0,40% min. 25 000
9.4.2.4	Frais DHL	40 000
9.4.2.5	Swift	10 000/ message
9.4.2.6	E-swift	Gratuit
9.4.2.7	Commission d'amendement	15 000
9.4.3	Crédit documentaire import	
9.4.3.1	Ouverture de CREDOC	
9.4.3.2	Frais de dossier	25 000
9.4.3.3	Commission d'ouverture	0,5% min. 25 000 par trimestre indivisible
9.4.3.4	Commission de confirmation	Libre
9.4.3.5	Swift	10 000
9.4.3.6	E-swift	Gratuit
9.4.3.7	Utilisation du CREDOC	
9.4.3.8	Commission d'utilisation (levée de documents)	0,25% min. 25 000
9.4.3.9	Commission de transfert	0,40% min. 10 000
9.4.3.10	Commission d'acceptation	0,20%/ mois min 25 000
9.4.3.11	Swift	10 000
9.4.3.12	E-swift	Gratuit
9.4.3.13	Modification du CREDOC	
9.4.3.14	Modification simple	25 000

9.4.3.15	Prorogation	0,20 %/mois min. 25 000
9.4.3.16	Augmentation	0,50% min. 25 000
9.4.3.17	Annulation du CREDOC	
9.4.3.18	Commission d'annulation	0,1% min. 25 000
9.4.3.19	Swift	100 000
9.4.4	<b>CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT</b>	<b>N/A</b>
9.4.4.1	Notification	0,15% min. 25 000
9.4.4.2	Commission de levée de documents	0,25% min. 25 000
9.4.4.3	Mise en conformité	10 000
9.4.4.4	Frais de dossier	25 000
9.4.4.5	Frais DHL	40 000
9.4.4.6	Swift	10 000/ message
9.4.4.7	E-swift	Gratuit
9.4.4.8	Confirmation	0,25%/ trim. Ind. Min.25 000
9.4.4.9	Commission d'acceptation	0,20% / mois min. 25 000
9.5	<b>Domiciliation recettes d'exportation</b>	
9.5.1	Commission de domiciliation	20 000
9.5.2	Port de lettre	1 500
9.5.3	Lettre de crédit	
9.5.4	Commission d'engagement	0,75% / trim. Ind. Min. 50 000
9.5.5	Frais de dossier	20 000
9.5.6	Swift	10 000
9.5.7	Augmentation	0,75% min. 25 000
9.5.8	Prorogation	0,25%/mois/ min. 25 000
	<b>X-AUTRES SERVICES</b>	

10.1	<b>Frais de recherche de documents (en unité)</b>	
10.1.1	0 à 30 jours	Gratuit
10.1.2	30 à 60 jours	Gratuit
10.1.3	60 à 90 jours	5 000/ document
10.1.4	Plus d'un an	10 000/ document
10.1.5	Supplément par photocopie	NA
10.2	Boîte à lettre	Gratuit
10.3	<b>Location de coffre-fort : tarifs trimestriels</b>	
10.3.1	Coffre de 26cm×7,5cm	7 500
10.3.2	Coffre de 26cm×14cm	20 000
10.3.3	Coffre de 26cm×27,5cm	30 000
10.3.4	Dépôt de garantie libéré à la fin du contrat suivant le format de coffre-fort	30 000 et 100 000
10.4	Frais de reproduction de clé	A la charge du client
10.5	Demande de renseignements sur client : financiers et aux commissaires aux comptes	Gratuit
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	Gratuit
10.7	Demande de renseignements sur client	NA
10.8	Demande de renseignements financiers	NA
10.9	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	NA
10.10	Abonnement mensuel au site internet	1 000/mois
10.11	Information annuelle des cautions	Gratuit
10.12	Successions : Voir rubrique succession dans les conditions aux particuliers	
10.13	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	NA
10.14	Frais relatif saisie-arrêt/ avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.15	Lettre d'avertissement	2 500
10.16	Lettre d'injonction	2 500
10.17	Attestation d'avois	Voir rubrique attestation
10.18	Reconstitution d'extrait de compte	1 000/ page
10.19	Bancassurance	
10.19.1	Oravie plus	Voir conditions en agence
10.19.2	Assurance IARD	Voir conditions en agence
10.19.2.1	Assurance Incendie	Voir conditions en agence
10.19.2.2	Assurance Habitation	Voir conditions en agence
10.19.2.3	Assurance chantier	Voir conditions en agence
10.19.2.4	Assurance Multirisques professionnels	Voir conditions en agence
10.19.2.5	Assurance Moyens de paiement	Voir conditions en agence

(\*) Dossier couvert par la BCEAO

### Taux Effectif Global (TEG)

La loi portant définition et répression de l'usure en son article 3 précise : « le taux effectif global d'intérêt conventionnel est le taux d'intérêt calculé en tenant compte de l'amortissement de la créance et auquel s'ajoutent les frais, les rémunérations de toute nature y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt.

Toutefois, n'entrent pas dans le calcul du taux effectif global d'intérêt les impôts et les taxes payés à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution globale du contrat.

La formule utilisée par ORABANK est celle définie par la BCEAO dans ses documents méthodologiques « DSF-001/2015 du 13 août 2015 ».

$$TEG = (1 + \text{Taux} (n ; -T ; -M + C + A ; 0))^{12} - 1$$

Taux = Formule Excel de calcul du taux d'intérêt par période d'un prêt

N = Durée de remboursement en mois

T = Mensualité payée par le client (hors taxe)

M = Le montant de l'investissement

C = La somme des commissions prélevées (hors taxe)

A = La somme des frais payés au tiers (hors taxe)

### ILLUSTRATION

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 10 000 000

Taux d'intérêt annuel : 8%

Durée : 5 ans (60 mois)

Frais d'assurances : 150 000

Date de début de remboursement : 25/01/26

Mensualités : 202 764 HT

Le Taux Effectif Global est : 9,23%

Taux de Base Bancaire (TBB) : 9% l'an

**PRODUITS ET SERVICES  
OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES  
PARTICULIERS**

I- LIBELLES SERVICES BANCAIRES		Tarifs 2026
1.1	<b>Conditions d'ouverture de compte</b>	
1.1.1	<b>Ouverture de compte ( avec remise de la convention de compte)</b>	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	NA
1.1.1.5	Plan épargne logement	NA
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	NA
1.1.1.7	<b>Compte joint</b>	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	<b>Compte indivis</b>	Gratuit
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte chèque APE/ACE/Retraités (Salaires, pensions inférieurs ou égal à FCFA 100 000) ( compte chèque + carte VISA classic)	Gratuit
1.1.1.8.3	Compte d'épargne (ordinaire ou spécial)	Gratuit
1.1.1.9	<b>Autres types de comptes</b>	
1.1.1.9.1	<b>Dépôt à terme</b>	Minimum 1 000 000
1.1.1.9.2	Pack Confort	Gratuit
1.1.1.9.3	Pack Utilité	Gratuit
1.1.1.10	<b>Assurance décès accidentel associé au compte chèque*(1)</b>	10 000
1.2	<b>Conditions de Clôture de compte</b>	
1.2.1	<b>Compte chèques</b>	Gratuit
1.2.2	<b>Compte d'épargne simple</b>	Gratuit
1.2.3	<b>Dépôt à terme</b>	
1.2.3.1	Minimum	1 000 000
1.2.3.2	Pénalité en cas de déblocage anticipé	Pénalité Remboursement anticipé: 1,5% si le déblocage intervient pendant la première moitié de la durée du placement et 1% si le déblocage intervient après la deuxième moitié de la durée du placement.
1.2.4	<b>Compte d'épargne logement</b>	Gratuit
1.2.5	<b>Plan épargne logement</b>	Gratuit
1.2.6	<b>Compte sur livret</b>	Gratuit
1.2.7	<b>Compte-joint</b>	Gratuit
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne ( ordinaire ou spécial)	Gratuit
1.2.8	<b>Compte indivis</b>	Gratuit
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte chèque APE/ACE/Retraités (Salaires, pensions inférieurs ou égal à FCFA 100 000) (compte chèque + carte VISA classic)	Gratuit
1.2.8.3	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	<b>Lettre de clôture juridique</b>	10 000
1.2.10	<b>Attestation de clôture de compte</b>	5 000
1.2.11.1	Autres types de clôture de comptes	
1.2.11.2	Pack Confort	Gratuit
1.2.11.3	Pack Utilité	Gratuit

## II- SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	<b>Gestion de comptes</b>	
2.1.1	<b>Conditions débitrices et frais</b>	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteurs (MTD) appliqué à la clientèle	TBB - 2 points
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	NA
2.1.1.3	Commission du plus fort découvert	0,025% min 500
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0,0125% min 500

2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé (frais de forçage)	1% min 10 000
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé(frais de forçage)	1% min 10 000
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte chèque Salarié et personnes Physiques	1 000
2.1.1.7.2	Compte Chèque APE/ ACE/ étudiant/Pensionnés	700 F pour les pensionnés et 300 F pour les étudiants
2.1.1.7.4	PACK Utilité	2 400
2.1.1.7.5	Pack Confort	5 150
2.1.1.7.6	Compte chèque APE/ACE/Retraités (Salaires, pensions inférieurs ou égal à FCFA 100 000) (compte chèque + carte VISA classic)	850
2.1.1.8	Arrêté de compte	NA
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	NA
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	NA
2.1.1.12	Assurance automobile	Suivant cotation en agence
<b>2.1.2</b>	<b>Relevés de compte</b>	
2.1.2.1	Mensuel Compte chèque	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)/ page	1 000/ page
2.1.2.3	Autre période (tarif mensuel) - Relevé à la demande supérieur	Supérieur à 3 mois : 1 000/page
<b>2.1.3</b>	<b>Relevé récapitulatif des frais annuels</b>	Gratuit
2.1.3.1	Autre type de relevé de comptes	ND
2.1.3.2	Mini relevés au GAB	Gratuit
2.1.3.3	E-relevé	Gratuit
2.1.3.4	E- Bordereau	1000 HT/mois
2.1.3.5	E- Avis	Gratuit
2.1.3.5	Relevé pour formalités de VISA	1 000/page
2.1.3.6	Relevé à la demande du fisc	Gratuit
2.1.3.7	Relevé Par SWIFT (MT 940)	Service aux entreprises
<b>2.1.4</b>	<b>Attestations bancaires</b>	
2.1.4.1	Attestation de solde	50 000
2.1.4.2	Attestation de non engagement	30 000
2.1.4.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.4.3.1	Attestation d'engagement	50 000
2.1.4.3.2	Attestation bancaire VISA/ Etudes	50 000
2.1.4.3.3	Attestation de compte	25 000
2.1.4.3.4	Attestation de RIB	25 000
2.1.4.3.5	Attestation financière	Voir rubrique entreprise
2.1.4.3.6	Attestation de capacité financière	Voir rubrique entreprise
2.1.4.3.7	Attestation de bonne relation/ recommandation	50 000
2.1.4.3.8	Attestation de ressources	50 000
<b>2.1.5</b>	<b>Autres types d'attestations bancaires</b>	50 000
<b>2.1.6</b>	<b>Frais de timbre pour versement d'espèces en compte</b>	100
<b>2.1.7</b>	<b>Frais pour procuration</b>	gratuit
<b>2.1.8</b>	<b>Conditions créditrices</b>	gratuit
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	gratuit
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	gratuit
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Trimestrielle ou semestrielle
2.1.8.4	DAT : Dépôt à terme	
2.1.8.5	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Semestrielle
2.1.8.5.1	Compte épargne FIDELITE (IRC à déduire)	
	▪ 50 000 à 10 000 000	3,5% l'an
	▪ 10 000 001 à 15 000 000	3,75% l'an
	▪ 15 000 001 à 25 000 000	4% l'an
2.1.8.5.2	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et certificat de participation	NA
2.1.8.6	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne Mineur (IRC à réduire)	
2.1.8.6.1	Epargne Mineur Classique* (Voir le fonctionnement en agence)	4,25% l'an
	Minimum	100 000

	Plafond de rémunération	10 000 000
2.1.8.6.2	Epargne Mineure Premium* (Voir fonctionnement en agence)	4,50% l'an
	▪ Minimum	500 000
	▪ Plafond de rémunération	30 000 000
2.2	<b>Moyens de paiement</b>	
2.2.1	<b>Chèques</b>	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés	100/ feuillet
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	NA
2.2.1.1.4	chèque de banque sur place	Voir rubrique certification de chèque
2.2.1.1.5	chèque de banque UEMOA	Voir rubrique certification de chèque
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Voir conditions de transferts
2.2.1.2	chèque de guichet : retrait avec chèque de guichet	2 000/ op.
2.2.1.3	Certification de chèque- Emission de chèque	0,1% min 3 000 max 25 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000/ feuillet et 15 000/ chéquier
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000/ feuillet et 15 000/ chéquier
2.2.1.7	Frais de gardiennage	3 000/ mois à partir de 3 mois de non retrait
2.2.1.8	Frais de destruction de chéquier - ( Après 6 mois de gardiennage)	5 000
2.2.1.9	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	1% min 10 000 max 15 000
2.2.1.10	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Frais d'expédition à la charge du client. Min 5 000
2.2.1.12	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais d'expédition à la charge du client. Min 10 000
2.2.1.13	Autres types de chèques	NA
2.2.1.14	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Voir Package
2.2.1.15	Encaissement de chèques	
2.2.1.15.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.15.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2	<b>Cartes bancaires</b>	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	NA
2.2.2.1.3	Les services de transferts rapides de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Service Oryx. Valable dans le réseau Orabank en Afrique. Conditions tarifaires disponibles en agences
2.2.2.1.4	Cartes interbancaires internationales VISA	
2.2.2.1.4.1	Carte prépayée VISA Liberté	
2.2.2.1.4.2	Liberté Dépenses Personnelles	7 000
2.2.2.1.4.3	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.1.4.4	Chargement de la carte	Min. 5 000 et max 2 000 000
2.2.2.1.4.5	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.1.4.6	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.1.4.7	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin et UEMOA	500
2.2.2.1.4.8	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	2% min 2 500/ op
2.2.2.1.4.9	Plafond journalier de retrait	1 000 000
2.2.2.1.4.10	Transfert de carte à carte	1 650
2.2.2.1.4.11	Achat et paiement sur TPE et sur internet	
2.2.2.1.4.12	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) ORABANK BENIN	Gratuit
2.2.2.1.4.13	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	550
2.2.2.1.4.14	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) à l'international	2% min 2 500/ op

2.2.2.1.4.15	Achat et paiement sur internet au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.1.4.16	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	2 000 000
2.2.2.1.4.17	Remplacement de la carte	8 000
2.2.2.1.4.18	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.4.19	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.2	<b>Confection de carte en urgence</b>	25 000
2.2.2.2.1	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	8 000
2.2.2.2.2	Réédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.2.3	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.2.4	Opposition à la carte	
2.2.2.2.5	Par le client: perte ou vol	5 000
2.2.2.2.6	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Gratuit
2.2.2.2.7	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.2.8	Frais mensuel de gestion de carte	Gratuit
2.2.2.2.9	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	Gratuit
2.2.2.2.10	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.2.11	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.2.12	Frais de gardiennage: après 3 mois	3 000
2.2.2.3	<b>Liberté Voyage</b>	7 000 HT
2.2.2.3.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.3.2	Chargement de la carte	Min. 5000 et max 2 000 000
2.2.2.3.3	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.3.4	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.3.5	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin /UEMOA	500
2.2.2.3.6	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	1,5% min 1 650/ op
2.2.2.3.7	Plafond journalier de retrait	1 000 000
2.2.2.3.8	Transfert de carte à carte	1 100
2.2.2.3.9	Achat et paiement sur TPE et sur internet	
2.2.2.3.10	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) ORABANK BENIN	Gratuit
2.2.2.3.11	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	550
2.2.2.3.12	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) à l'international	1,5% min 1 650/ op
2.2.2.3.13	Achat et paiement sur internet à l'international	Gratuit
2.2.2.3.14	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	2 000 000
2.2.2.3.15	Remplacement de la carte	5 500
2.2.2.3.16	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.3.17	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.3.18	Confection de carte en urgence	25 000
2.2.2.3.19	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	5 500
2.2.2.3.20	Réédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.3.21	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	NA
2.2.2.3.22	Opposition à la carte	
2.2.2.3.23	Par le client: perte ou vol	5 000
2.2.2.3.24	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA
2.2.2.3.25	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.3.26	Frais mensuel de gestion de carte	Gratuit
2.2.2.3.27	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	
2.2.2.3.28	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.3.29	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.3.30	Frais de gardiennage: après 3 mois	NA

2.2.2.4	<b>Liberté Salaire</b>	2 500
2.2.2.4.1	Validité de la carte	3ans
2.2.2.4.2	Chargement de la carte	Min. 5000 et max 500 000
2.2.2.4.3	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.4.4	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.4.5	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin /UEMOA	500
2.2.2.4.6	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	1% min 550/ op
2.2.2.4.7	Plafond journalier de retrait	500 000
2.2.2.4.8	Transfert de carte à carte	550
2.2.2.4.9	Achat et paiement sur TPE et sur internet	Gratuit
2.2.2.4.10	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) ORABANK BENIN	Gratuit
2.2.2.4.11	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	550
2.2.2.4.12	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) à l'international	1%/op
2.2.2.4.13	Achat et paiement sur internet à l'international	Gratuit
2.2.2.4.14	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	500 000
2.2.2.4.15	Remplacement de la carte	2 500
2.2.2.4.16	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.4.17	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.4.18	Confection de carte en urgence	25 000
2.2.2.4.19	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	2 500
2.2.2.4.20	Réédition du code confidentiel	1 000
2.2.2.4.21	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	NA
2.2.2.4.22	Opposition à la carte	
2.2.2.4.23	Par le client: perte ou vol	1 000
2.2.2.4.24	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA
2.2.2.4.25	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.4.26	Frais mensuel de gestion de carte	Gratuit
2.2.2.4.27	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	Gratuit
2.2.2.4.28	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.4.29	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.4.30	Frais de gardiennage: après 3 mois	NA
2.2.2.5	<b>Carte VISA Classic</b>	
2.2.2.5.1	validité de la carte	3 ans
2.2.2.5.2	Retrait d'espèces dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.5.3	Retrait GAB Orabank Bénin	gratuit
2.2.2.5.4	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin	500 TTC
2.2.2.5.5	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	2% min 3000/op.
2.2.2.5.6	Plafond journalier de retrait	600 000
2.2.2.5.7	Achat et paiement sur TPE et sur internet	Gratuit
2.2.2.5.8	Achat sur Terminal de Paiement électronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.5.9	Achat et paiement sur internet au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.5.10	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	1 000 000
2.2.2.5.11	Remplacement de la carte	12 000
2.2.2.5.12	Relevé de compte en ligne	gratuit
2.2.2.5.13	Assistance clientèle par un opérateur de banque	gratuit
2.2.2.5.14	Confection de carte en urgence	25 000
2.2.2.5.15	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	12 000
2.2.2.5.16	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.5.17	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000

2.2.2.5.18	Opposition à la carte	5 000
2.2.2.5.19	Par le client: perte ou vol	5 000
2.2.2.5.20	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	5 000
2.2.2.5.21	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.5.22	Frais mensuel de gestion de carte (payable pendant les 3 ans de validité de la carte)	1 000
2.2.2.5.23	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	
2.2.2.5.24	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	gratuit
2.2.2.5.25	Consultation/édition du solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.5.26	Frais de gardiennage: à partir de 3 mois de non retrait	3 000
2.2.2.6	<b>Carte VISA Gold</b>	
2.2.2.6.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.6.2	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.6.3	Retrait GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.6.4	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin	500
2.2.2.6.5	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	2% min 2 500/op
2.2.2.6.6	<b>Plafond journalier de retrait</b>	1 000 000
2.2.2.6.7	Plafond hebdomadaire de retrait	NA
2.2.2.6.8	Achat et paiement sur TPE et sur internet	
2.2.2.6.9	Achat sur Terminal de Paiement électronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.6.10	Achat et paiement sur internet au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.6.11	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	2 000 000
2.2.2.6.12	<b>Plafond hebdomadaire de paiement sur TPE et internet</b>	NA
2.2.2.6.13	Remplacement de la carte	60 000
2.2.2.6.14	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.6.15	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.6.16	Délivrance de carte additionnelle	10 000
2.2.2.6.17	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	60 000
2.2.2.6.18	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.6.19	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.6.20	Opposition à la carte	
2.2.2.6.21	Par le client: perte ou vol	5 000
2.2.2.6.22	Modification de contrat (carte, plafond)	10 000
2.2.2.6.23	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.6.24	Frais mensuel de gestion de carte (payable sur la durée de validité de la carte.)	5 000
2.2.2.6.25	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	
2.2.2.6.26	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.6.27	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.6.28	Frais de gardiennage: après 3 mois	3 000
2.2.2.7	<b>Carte VISA Business</b>	
2.2.2.7.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.7.2	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB/DAB)	
2.2.2.7.3	Retrait GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.7.4	Retrait GAB/DAB des autres banques au Bénin	500
2.2.2.7.5	Retrait GAB/DAB hors du Bénin: retrait à l'international	2% min 2 500/ op
2.2.2.7.6	Plafond journalier de retrait	2 000 000
2.2.2.7.7	Plafond hebdomadaire de retrait	NA
2.2.2.7.8	Achat et paiement sur TPE et sur internet	

2.2.2.7.9	Achat sur Terminal de Paiement électronique ( TPE) au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.7.10	Achat et paiement sur internet au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.7.11	Plafond journalier de paiement sur TPE et internet	2 500 000
2.2.2.7.12	Plafond hebdomadaire de paiement sur TPE et internet	NA
2.2.2.7.13	Remplacement de la carte	75 000
2.2.2.7.14	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.7.15	Assistance clientèle par un opérateur de banque	NA
2.2.2.7.16	Délivrance de carte additionnelle	10 000
2.2.2.7.17	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	75 000
2.2.2.7.18	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.7.19	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	15 000
2.2.2.7.20	Opposition à la carte	
2.2.2.7.21	Par le client: perte ou vol	5 000
2.2.2.7.22	Modification de contrat ( carte , plafond)	15 000
2.2.2.7.23	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.7.24	Frais mensuel de gestion de carte (payable sur la durée de validité de la carte)	6 250
2.2.2.7.25	Prestation service monétique: consultation/édition du solde	
2.2.2.7.26	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.7.27	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.7.28	Frais de gardiennage: après 3 mois	3 000
2.2.2.7.29	Paiements sur TPE	Gratuit
2.2.2.7.30	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.7.31	Hors zone UEMOA	Gratuit
<b>2.2.3</b>	<b>Virements et Prélèvements</b>	
2.2.3.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.3	Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	5 000
2.2.3.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.6	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	Gratuit
2.2.3.7	Création du dossier et exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.8	Virement via PI SPI	Voir conditions en agence.
2.2.3.8	Ordre de virement permanent compte à compte dans les livres d'Orabank	
2.2.3.8.1	Ouverture de dossier et Commission de traitement	Gratuit
2.2.3.8.2	Ordre de virement permanent compte à compte vers une banque de la place	Gratuit
2.2.3.8.3	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.8.4	Commission de traitement	5 000/ op
2.2.3.8.5	Modification de Virement Permanent	Gratuit
<b>2.2.4</b>	<b>Mise à disposition de fonds</b>	
2.2.4.1	Compte à cash	10 000 (à la charge de l'émetteur). Intra groupe : 5 000
2.2.4.2	Prélèvements	Gratuit
2.2.4.3	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
2.2.4.4	Création de dossier	Gratuit
2.2.4.5	Exécution de l'opération	Bénéficiaire client Orabank : gratuit Bénéficiaire client autre banque : 5 000/ op.
2.2.5	Frais d'opposition sur un avis de prélèvement	5 000
2.2.6	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit

2.2.7	Paielement d'un prelevement	Gratuit
2.2.8	Remise d'avis de prelevement (support teletransmission)	Gratuit
2.2.9	Frais de prelevement impaye (sans provision)	NA
2.2.10	Rejet de prelevement a l'initiative du client	5 000

### III - SERVICES BANCAIRES

3.1	<b>Dates de valeurs appliquees</b>	
3.1.1	Virements recus	J + 1
3.1.2	Remise de cheque	cheque Orabank : J+1 Cheque a compenser : J+3
3.1.3	Remise d'effe a l'encaissement	NA
3.1.4	Virements emis, domiciliation d'effets, paielement de cheques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	J
3.1.6	Livrets d'epargne	Compte epargne debit en compte : fin quinzaine precedente. Credit en compte : debut quinzaine suivante
3.2	<b>Frais lies aux services bancaires</b>	
3.2.1	Depot d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, a l'exception des operations par cheques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission cheque de banque en FCFA	0,1% min 3 000 max 25 000
3.2.4	Emission cheque de banque en autre devises	NA
3.2.4.1	Emission de cheque	NA
3.2.4.2	Frais de dossier	NA
3.2.4.3	Swift	NA
3.2.4.4	TTHU	NA
3.2.4.5	Commission de change	NA
3.2.5	<b>Rejet de cheque</b>	
3.2.5.1	Cheque Orabank et autres banques	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.5.2	cheque sans provisions	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.6	Demande d'opposition	5 000/ feuillet et 15 000/ cheque
3.2.7	Incident sur compte Avis a Tiers Detenteur (ATD), Saisie-arret)	Particulier : 15 000
3.2.8	Protet	20 000 (les frais d'huissiers a la charge du client).
3.2.9	Frais de circularisation	35 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitule de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'elements constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Suivant frais du prestataire (SGI, FCP)
3.2.14	Frais de nantissement	Gratuit
3.2.15	Frais de saisie attribution	15 000
3.2.16	Frais de reclassement	Gratuit

### IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de debit et de credit par voie electronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne : Abonnement a Oranet	Gratuit
4.2.1	Oranet : Frais mensuel de gestion	500
4.2.2	Souscription au relevé electronique (e-relevé)	Gratuit
4.3	Gestion internet, telephone mobile (par type de produit adosse)	NA
4.4	Virement electronique vers un autre etablissement bancaire via Oranet	2 000
4.5	Banque par telephone (accés au guide vocal)	Gratuit
4.6	Banque en ligne : Abonnement a Keaz	Gratuit
4.6.1	Keaz : Frais mensuel de gestion	Gratuit
4.6.2	Virement electronique vers un autre etablissement bancaire via Keaz	2 000

4.6.3	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.7.	Push and Pull MTN Momo Express et Moov	
4.7.1	Frais abonnement	Gratuit
4.7.2	Frais des virements	Suivant tarifs des opérateurs
4.8	Services SMS	1 200/an Solde hebdomadaire les lundis. Prélèvement unique
4.9	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit, disponible pour les 6 derniers mois
4.10	Transfert à partir d'une carte	NA
4.11	WhatsApp Banking	
4.11.1	Frais abonnement	500 HT/ trimestre
4.11.2	Frais de virement B2W	1% TTC

#### V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	5 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	gratuit
5.7	Certificat de non-paiement	5 000
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	
5.8.1	Frais de rejet	
5.8.2	Frais pour insuffisance provision	10 000
5.8.3	Chèque émis en infraction interdit bancaire	20 000
5.8.4	Lettre d'injonction	5 000
5.8.5	En cas de récidive , dans les 12 mois suivants	20 000

#### VI- OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat de billets de banque - Euros -	Gratuit
6.1.1	Vente de billets de banque - Euros -	2% min. 1 000
6.1.2	Achat et vente de billets de banque autres devises	2% min 1 000
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro	NA
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	NA

#### VII- OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB [1]+Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé	
7.1.1.1	Découvert ponctuel	
7.1.1.2	Taux	TBB + 3 points
7.1.1.3	commission du plus fort découvert	0
7.1.1.4	Commission de mouvement	0,0125% min 5 000
7.1.1.5	Pénalité de dépassement d'autorisation	1% min 10 000
7.1.1.6	Facilités de caisse : débit par dépassement ponctuel	1% min 7 500
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé	
7.1.2.1	Taux	TBB + 2 point
7.1.2.2	commission du plus fort découvert	0,08333% min 1 000
7.1.2.3	Commission de mouvement	0,0125% min 5 000
7.1.2.4	Pénalité de dépassement d'autorisation	1% min 10 000
7.1.2.5	Facilités de caisse : débit par dépassement ponctuel	1% min 10 000
7.1.3	Facilités de caisse	
7.1.3.1	Découvert Automatique	TBB + 4%
7.1.3.2	Autres crédits à court terme	
7.1.4	Crédit scolaire	TBB-0,50 point

7.1.5	Crédit festivité	TBB-0,50 point
7.2	Crédits à l'habitat	NA
7.3	Crédit-bail	NA
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	juridique
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	NA
7.4.2	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
7.4.3	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Gratuit
7.4.4	Demande de réédition du tableau d'amortissement	1 000/ page
7.4.5	Frais d'impayé au remboursement	NA
7.4.6	Frais d'état d'engagement	NA
7.4.7	Frais de remboursement anticipé	2% du capital restant dû
7.4.8	Frais d'étude des dossiers de prêt	
7.4.8.1	Frais des dossiers de prêt	
7.4.8.2	Frais de mise en place du découvert automatique	1% avec minimum 10 000
7.4.8.3	Ligne d'avance / Découvert automatique	NA
7.4.8.4	Découvert ponctuel < 100 000	NA
7.4.8.5	Découvert ponctuel > 100 000	NA
7.4.8.6	Crédit scolaire et crédit festivité et autres CCT	1% min 10 000
7.4.8.7	Prêt moyen et long terme	1% min 25 000
7.4.A455	Autres opérations de crédit	
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	NA
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	5 000
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	5 000
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	1% de l'échéance impayée
7.4.18	Commission d'engagement	NA
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	NA
7.4.20	Cautions et avals	0,75%/ trim. Ind.

## VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	NA
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation : commission d'encaissement chèque	5 000
8.1.1.2	Frais de manipulation : commission d'encaissement d'effet	0,0125% min 5 000
8.1.1.2	Frais port de lettre : effet et chèque	1 500
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	gratuit
8.1.1.4	Frais d'impayés	15 000
8.1.1.4.1	Avis de sort	3 000
8.1.1.4.2	dossier	5 000
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	
8.2.2	Frais d'encaissement	0,15% min 2 500
8.2.3	Frais de manipulation	NA
8.2.4	frais de dossier	15 000
8.2.5	Commission de transfert : chèques et effets reçus hors UEMOA	0,5,% min 15 000
8.2.4	Frais de SWIFT	10 000
8.2.5	Frais de port de lettre	gratuit
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	
8.2.6.1	Avis de sort	10 000
8.2.6.2	DHL	50 000
8.2.7	Frais fixes d'impayés	30 000
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1.1	Frais de dossier	5 000

8.3.1.2	Commission de transfert	0,50% min 15 000
8.3.1.3	Swift	10 000
8.3.1.4	E-swift	Gratuit
8.3.1.5	TTHU	0,60% min 100
8.3.1.6	Commission achat de devises	selon conditions du marché
8.4	<b>Transferts</b>	
8.4.1	<b>Transferts zone UEMOA</b>	
8.4.1.1	Commission de transfert	10 000
8.4.1.2	Swift	10 000
8.4.1.3	Frais de dossier	5 000
8.4.2	<b>Transferts hors zone UEMOA (*)</b>	
FRAIS SWIFT 10 000	commission de transfert	0,50% min 15 000
Commission 0,50%	Swift	10 000
TTHU 0,6%"	E-swift	Gratuit
8.4.2.4	Frais de dossier	5 000
8.4.2.5	TTHU	0,60% min 100
8.4.3	<b>Autres types de transferts</b>	
8.4.3.1	Transferts reçus de l'étranger payable en euros et autres devises en compte	Gratuit
8.4.3.2	Transferts reçus de l'étranger payable en euros et autres devises	Gratuit
8.4.3.3	Chez les confrères ou mise à disposition	
8.4.3.4	Commission de paiement	0,25% min 2 500
8.4.3.5	Commission de change	0,20% min 3 000
8.4.3.6	Frais de dossier	10 000
8.4.3.7	Swift	1 500
8.4.3.8	Transferts rapides d'argent	
8.4.3.9	Envoi et réception au Bénin, dans l'UEMOA, en Afrique et le reste du monde. Conformément à la loi des finances 2017, toutes les opérations de transferts rapides d'argent sont désormais soumises à la TVA (18%) Pour tous les services de transferts rapides, cités ci-dessous, la grille des envois et les commissions sont disponibles dans nos agences.	La grille des envois et des commissions relatives aux services de transferts rapides d'argent peut être consultée dans nos agences.
8.4.3.10	ORYX - valable uniquement sur le réseau Orabank en Afrique	La grille des envois et des commissions relatives aux services de transferts rapides d'argent peut être consultée dans nos agences.
8.4.3.11	Western Union	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.12	SIGUE ( ex COINSTAR)	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.13	Wari	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.14	Money Gram	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.15	RIA	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.16	Small World	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.17	Money Trans	Tarifs disponibles en agence
8.4.3.18	MTN MOBILE MONEY	Tarifs disponibles en agence

## IX - AUTRES SERVICES (divers)

9.1	<b>Frais de recherche de documents (en unité)- Recherche de document datant de plus de 90 jours</b>	
9.1.1	0 à 30 jours	5 000
9.1.2	30 à 60 jours	5 000
9.1.3	60 à 90 jours	5 000/pièce
9.1.4	Plus d'un an	10 000/pièce
9.1.5	Supplément par photocopie	NA
9.2	Boîte à lettres	gratuit
9.3	Location de coffre-fort	
9.3.1	Coffre de 26 cm x 7,5cm	7 500
9.3.2	Coffre de 26 cm x 14cm	20 000
9.3.3	Coffre de 26 cm x 27,5cm	30 000
9.3.4	Dépôt de garantie libéré à la fin du contrat suivant le format de coffre-fort	30 000 à 100 000
9.4	Frais de reproduction de clé	A la charge du client
9.5	Demande de renseignements sur client	NA
9.6	Demande de renseignements financiers	50 000

9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
9.9	Successions	Dir juridique
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	27 500
9.9.4	Lettre d'avertissement	10 000
9.9.5	Lettre d'injonction	10 000
9.9.6	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	NA
9.9.7	Frais annuels de tenue de compte	15 000
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	NA
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	*Lettre d'avertissement	NA
9.11.2	*Lettre d'injonction	NA
9.12	Attestation d'avoirs	Voir 2.1.5
9.13	Reconstitution d'extrait de compte (demande de relevés)	1 000/ page
9.14	Autres types de services	
9.14.1	Information semestrielle des cautions	NA
9.14.2	Bancassurance	
9.14.2.1	Oravie Plus	Voir conditions en agence
9.14.2.2	Oravie plus nouvelle formule	Voir conditions en agence
9.14.2.3	Assurance IARD	Voir conditions en agence
9.14.2.4	Assurance Incendie	Voir conditions en agence
9.14.2.5	Assurance Habitation	Voir conditions en agence
9.14.2.6	Assurance chantier	Voir conditions en agence
9.14.2.7	Assurance Multirisques professionnels	Voir conditions en agence
9.14.2.8	Assurance Moyens de paiement	Voir conditions en agence
	(*) Dossier couvert par la BCEAO	

### Taux Effectif Global (TEG)

La loi portant définition et répression de l'usure en son article 3 précise : « le taux effectif global d'intérêt conventionnel est le taux d'intérêt calculé en tenant compte de l'amortissement de la créance et auquel s'ajoutent les frais, les rémunérations de toute nature y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt.

Toutefois, n'entrent pas dans le calcul du taux effectif global d'intérêt les impôts et les taxes payés à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution globale du contrat.

La formule utilisée par ORABANK est celle définie par la BCEAO dans ses documents méthodologiques « DSF-001/2015 du 13 août 2015 ».

$$TEG = (1 + \text{Taux} (n ; -T ; -M + C + A ; 0))^{12} - 1$$

Taux = Formule Excel de calcul du taux d'intérêt par période d'un prêt

N = Durée de remboursement en mois

T = Mensualité payée par le client (hors taxe)

M = Le montant de l'investissement

C = La somme des commissions prélevées (hors taxe)

A = La somme des frais payés au tiers (hors taxe)

### ILLUSTRATION

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 10 000 000

Taux d'intérêt annuel : 8%

Durée : 5 ans (60 mois)

Frais d'assurances : 150 000

Date de début de remboursement : 25/01/26

Mensualités : 202 764 HT

Le Taux Effectif Global est : 9,23%

Taux de Base Bancaire (TBB) : 9% l'an